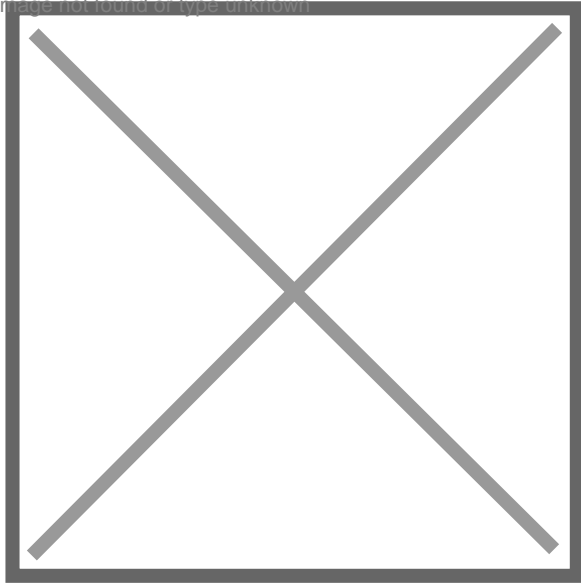


Image not found or type unknown



Relation auteur editeur_roman

Par **dums**, le **31/01/2010** à **17:42**

Bonjour,rnrnrnMon fils, en 2008, à l'age de 17 ans a signé un contrat pour éditer un roman auprès d'un éditeur.rnrnMais celui ci ne respecte pas les délais prévu au contrat pour les réédition de comptes.rnrnil faut sans cesse faire des relances pour espérer connaitre le suivi des ventes.rnrnDepuis le début aucune échéance n'a été respecté.rnrnQuelles solutions peut-on mettre en oeuvre pour avoir des réponses et le respect du contrat.rnrnrnmerci